



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Soixante-cinquième session
23-29 avril 2009
Bangkok

**EXAMEN DES QUESTIONS RELATIVES À L'APPAREIL SUBSIDIAIRE
DE LA COMMISSION : TRANSPORTS**

(Point 2 c) de l'ordre du jour provisoire)

**RAPPORT DU COMITÉ DES TRANSPORTS
SUR SA PREMIÈRE SESSION**

Note du secrétariat

RÉSUMÉ

La première session du Comité des transports s'est tenue à Bangkok du 29 au 31 octobre 2008. Le Comité a examiné les grandes questions concernant les transports, à savoir transport et développement, transport et pauvreté, transports et environnement, transports et société, et a étudié les mesures à prendre pour y faire face. Le Comité s'est déclaré favorable à la célébration du cinquantième anniversaire de la Route d'Asie en 2009 et s'est mis d'accord sur un ensemble de questions à inscrire à l'ordre du jour de la première session du Forum des ministres asiatiques des transports qui doit avoir lieu en 2009. Le Comité s'est en outre déclaré, en gros, satisfait de la liste des produits qu'il est proposé d'inscrire au programme de travail pour la période 2010-2011.

Le présent rapport traite d'un certain nombre de questions appelant des décisions de la Commission ou portées à son attention. La Commission souhaitera peut-être donner des directives à leur sujet.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. QUESTIONS APPELANT DES DÉCISIONS DE LA PART DE LA COMMISSION OU PORTÉES À SON ATTENTION.....	3
II. COMPTE RENDU DES TRAVAUX.....	4
A. Transports et développement : évaluation de la contribution des transports au développement économique et social.....	4
B. Transports et pauvreté : de la ferme au marché – étendre la portée de la logistique.....	6
C. Transports et environnement : consommation (utilisation) d'énergie et émissions.....	7
D. Transports et société : amélioration de la sécurité routière en Asie et dans le Pacifique.....	9
E. Cinquante ans de Route d'Asie.....	10
F. Organisation de la première session du Forum des ministres asiatiques des transports.....	11
G. Cadre stratégique et produits proposés pour le projet de programme de travail pour l'exercice biennal 2010-2011.....	11
H. Questions diverses.....	12
I. Adoption du rapport.....	12
III. ORGANISATION DE LA SESSION.....	12
A. Ouverture, durée et organisation de la session.....	12
B. Participation.....	13
C. Élection du bureau.....	14
D. Ordre du jour.....	14
<i>Annexe.</i> Liste des documents.....	15

I. QUESTIONS APPELANT DES DÉCISIONS DE LA PART DE LA COMMISSION OU PORTÉES À SON ATTENTION

1. Le Comité a reconnu qu'une approche globale de l'évaluation des projets de transport était indispensable pour aider à la prise de décision en matière d'investissement.

2. Le Comité a réaffirmé qu'il était important de mettre en œuvre la Déclaration de Busan sur le développement des transports en Asie et dans le Pacifique¹ et le Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase I (2007-2011).² Il a estimé que les activités menées par le secrétariat au titre de la mise en œuvre du projet sur le développement des infrastructures de transport terrestre en Asie, concernant notamment le développement de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique et la création, dans la région, d'un système de transport et de logistique international intermodal intégré devraient être considérées comme une priorité absolue, et a demandé au secrétariat de centrer son action sur les éléments clefs de la Déclaration.

3. Le Comité a souligné que l'efficacité opérationnelle des réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique était tributaire du développement du transport intermodal, y compris les liaisons avec les ports, l'amélioration des installations intermodales, surtout aux points de passage des frontières, et des mesures de facilitation des transports.

4. Certaines délégations ont appuyé le secrétariat dans son action visant à promouvoir une coopération plus étroite et l'échange de données d'expérience entre les membres en matière de promotion de l'utilisation de combustibles de substitution et de réduction de la consommation d'énergie et des émissions dans le secteur des transports. Elles ont également suggéré que le secrétariat songe à inclure dans le programme de travail la question de l'amélioration des transports dans les zones rurales.

5. Le Comité s'est félicité des efforts menés par le secrétariat pour tenir compte des aspects multidimensionnels de l'accroissement de la disponibilité et de l'accessibilité des denrées alimentaires, entre autres, par une amélioration des transports et de la logistique de façon à réduire au minimum l'altération des produits, et, partant, contribuer à contenir l'augmentation des prix des aliments et ses conséquences néfastes pour les efforts en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

6. Le Comité a souligné qu'il était urgent de prendre des mesures pour améliorer la sécurité routière.

7. Le Comité a exprimé son appui à des efforts supplémentaires en ce qui concerne les objectifs et les indicateurs de sécurité routière pour 2015 établis par le secrétariat³ à partir des objectifs fixés dans la Déclaration ministérielle sur l'amélioration de la sécurité routière en Asie et dans le Pacifique,⁴ et a suggéré qu'à sa soixante-cinquième session, la Commission réfléchisse aux mesures à prendre pour appliquer la Déclaration de façon plus efficace.

8. Le Comité a noté avec intérêt les informations fournies par la Fédération de Russie sur les préparatifs pour la première Conférence (ministérielle) mondiale de

¹ E/ESCAP/63/13/chap. V.

² Résolution 63/9 de la Commission en date du 23 mai 2007, annexe.

³ Voir E/ESCAP/CTR/4, tableau 4.

⁴ E/ESCAP/63/13, chap. IV.

haut niveau sur la sécurité routière, devant se tenir à Moscou en novembre 2009, conformément à la résolution 62/244, en date du 31 mars 2008, de l'Assemblée générale des Nations Unies, et a incité tous les pays de la région à participer activement à cette conférence.

9. Le Comité a exprimé son appui à la célébration, en 2009, du cinquantième anniversaire de la Route d'Asie et s'est félicité des efforts menés par le secrétariat pour planifier et organiser différentes activités à cette occasion, y compris le projet de caravane de camions sur la Route d'Asie de Tokyo à Istanbul.

10. Le Comité s'est mis d'accord sur le contenu de l'ordre du jour de la première session du Forum des ministres asiatiques des transports: a) infrastructure des transports, et en particulier développement des liaisons de transport entre l'Europe et l'Asie, des réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique, ainsi que du transport intermodal, b) transports et développement, en mettant l'accent sur l'importance de la contribution directe et indirecte du secteur des transports au développement économique et social en général, sur la facilitation du passage des frontières et, donc, sur la nécessité pour les ministres de songer à accroître les investissements dans le secteur des transports, c) transports et pauvreté, notamment la réduction des problèmes liés au transport des produits agricoles de la ferme au marché, et l'accès des communautés rurales aux principaux réseaux de transport et de logistique, d) transports et environnement, notamment l'approche intégrée des questions de consommation énergétique et d'émissions dans le secteur des transports et e) transports et société, notamment la façon d'améliorer la sécurité routière dans la région de l'Asie et du Pacifique.

11. Le Comité s'est déclaré satisfait dans l'ensemble de la liste de produits proposés pour inclusion dans le programme de travail pour 2010-2011.

II. COMPTE RENDU DES TRAVAUX

A. Transports et développement : évaluation de la contribution des transports au développement économique et social

12. Le Comité était saisi du document E/ESCAP/CTR/1 intitulé « Transports et développement : évaluation de la contribution des transports au développement économique et social ».

13. Le Comité a souligné le rôle important des transports dans le développement économique et social de la région et sa contribution au PIB. Notant que les investissements dans les transports avaient des effets bénéfiques allant bien au-delà de ceux que pouvaient montrer les analyses coût-avantages traditionnelles, le Comité est convenu qu'une approche globale de l'évaluation des projets de transport était indispensable pour aider à la prise de décision en matière d'investissement. Il a aussi noté qu'il fallait tenir compte des bienfaits sociaux dans l'évaluation des projets d'infrastructure routière rurale, projets qui étaient souvent motivés par les besoins plutôt que par la demande.

14. À cet égard, plusieurs délégations ont fait part au Comité des différentes approches suivies. La Chine, par exemple, appliquait une procédure d'évaluation globale pour les projets routiers tenant compte à la fois des éléments qualitatifs et quantitatifs favorables au développement économique et social. Au Japon, des évaluations étaient effectuées après coup pour cerner et mesurer l'impact global des projets d'une façon que permettaient difficilement les analyses coût-avantages traditionnelles. En République de Corée, un guide de l'évaluation des investissements dans les infrastructures de transport, assorti de critères objectifs et raisonnables, avait été mis au point et était appliqué.

15. Une délégation a estimé que des méthodes similaires pouvaient être adoptées par d'autres pays et, à ce propos, une autre délégation a demandé au secrétariat d'établir un manuel définissant des critères pour l'évaluation des investissements dans les infrastructures de transport.

16. Le Comité a réaffirmé l'importance que revêtait l'application de la Déclaration de Busan sur le développement des transports en Asie et dans le Pacifique et du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase I (2007-2011). Il a aussi estimé que les activités menées par le secrétariat au titre de la mise en œuvre du projet sur le développement des infrastructures de transport terrestre en Asie, concernant notamment le développement de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique et la création dans la région d'un système de transport et de logistique international intermodal intégré, devraient être considérées comme une priorité absolue, et a demandé au secrétariat de centrer son action sur les éléments clefs de la Déclaration de Busan.

17. Le Comité a souligné que l'efficacité opérationnelle des réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique était tributaire du développement du transport intermodal, y compris les liaisons avec les ports, l'amélioration des installations intermodales, surtout aux points de passage des frontières, et des mesures de facilitation des transports. Une délégation a signalé l'utilité des ateliers sous-régionaux sur le développement des interfaces intermodales qu'avait organisés le secrétariat en 2007 et 2008, et a proposé la création d'un réseau asiatique de transport intermodal.

18. Deux délégations ont estimé que l'on devrait revoir la proposition de mettre en place un forum régional des mécanismes nationaux de coordination de la facilitation des transports, qui figurait dans le Programme d'action régional, afin d'éviter tout double emploi.

19. Le Comité a pris note de plusieurs projets mis en œuvre ou envisagés par les gouvernements en vue d'améliorer les capacités du réseau de la Route d'Asie (construction et élargissement de routes, contournement des centres-villes, installation de panneaux de signalisation, etc.), et du réseau du Chemin de fer transasiatique (construction de nouvelles voies, doublement de voies, électrification, changement d'écartement ainsi que mise en place de couloirs spéciaux pour le transport de marchandises et de terminaux intérieurs). Le Comité a noté que certains projets d'infrastructure de transport avaient été financés par le biais de partenariats public-privé.

20. Le Comité a noté avec satisfaction la contribution du Japon au développement du réseau de la route d'Asie et s'est félicité de son offre de continuer d'apporter son soutien.

21. Le Comité a noté avec satisfaction les progrès substantiels accomplis par les pays membres dans le domaine de la facilitation du transport, notamment la négociation avec succès de l'Accord cadre intergouvernemental entre les États membres de l'Organisation de coopération de Shanghai, avec l'appui du secrétariat et de la Banque asiatique de développement, et les discussions en cours sur un accord commun de transit entre les États membres de l'Association sud-asiatique de coopération technique pour assurer la fluidité du trafic des véhicules de transport de personnes et de marchandises de façon à rendre encore plus utile le réseau de la Route d'Asie dans la sous-région.

22. Le Comité a en outre pris acte de la coopération technique en cours entre les pays membres à propos des réseaux de la Route d'Asie et de Chemin de fer transasiatique, axée notamment sur des mesures visant à faciliter le transport en

transit. De nombreuses délégations se sont déclarées attachées à la poursuite de la coopération avec les pays membres et avec le secrétariat pour développer et rendre opérationnels les réseaux de transport de la région.

23. Consciente du lien étroit existant entre le transport et le commerce, une délégation a souligné qu'il était important de coopérer pour relever les défis dans les domaines du transport et du commerce, mesures qui étaient de nature à contribuer à la prospérité économique et sociale.

24. Le Comité a été informé de l'évolution du Chemin de fer transsibérien par la délégation de la Fédération de Russie, qui a fait un exposé à ce sujet, et de l'aménagement d'une route, par la délégation mongolienne.

25. Même si le transport ne fait pas explicitement partie des Objectifs du Millénaire pour le développement, le Comité a noté une proposition tendant à élaborer une série d'indicateurs relatifs au développement du transport pour stimuler l'action en vue d'améliorer l'accès et de réaliser les Objectifs.

26. Le Comité a noté avec satisfaction que la Banque mondiale, l'Institut asiatique pour le développement des transports, l'Office central des transports internationaux ferroviaires et le Forum international pour les transports ruraux et le développement (FITRD) proposaient de travailler avec le secrétariat et les pays membres dans le domaine de la coopération régionale pour le développement des transports.

B. Transport et pauvreté : de la ferme au marché – étendre la portée de la logistique

27. Le Comité était saisi du document E/ESCAP/CTR/2 intitulé « Transport et pauvreté : de la ferme au marché – étendre la portée de la logistique ».

28. Le Comité s'est félicité des tentatives du secrétariat pour traiter des aspects multi-dimensionnels de la problématique de l'augmentation de la disponibilité de la nourriture et du renforcement de l'accès aux produits alimentaires, notamment par l'amélioration des transports et de la logistique, qui, en aidant à réduire le gaspillage, contribue à endiguer la hausse des prix et ses effets néfastes sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

29. Le Comité s'est déclaré favorable à l'inscription de cette question à l'ordre du jour de la session inaugurale du Forum des ministres asiatiques des transports qui doit se tenir en 2009 en tant que question transsectorielle importante, tout en continuant de mettre l'accent sur l'application du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique (2007-2011). Une délégation a estimé qu'il était important de faire en sorte que les discussions du Forum contribuent à ce que les États membres s'entendent sur le fait que les segments pauvres des communautés régionales bénéficieraient considérablement d'une réduction des coûts du transport et de logistique, quel que soit le niveau des cours du pétrole.

30. Le Comité est convenu qu'une amélioration des processus logistiques concernant les produits alimentaires devrait être envisagée dans l'optique d'une optimisation de l'ensemble de la chaîne alimentaire et qu'une coopération régionale était nécessaire pour définir des démarches appropriées et les domaines où une action commune était nécessaire. Le Comité a été informé d'une initiative récente de coopération régionale entre la Chine, le Japon et la République de Corée par le biais de deux conférences ministérielles sur les transports et la logistique en Asie du Nord-Est.

31. Une délégation a souligné qu'il était important de réduire le temps consacré à l'établissement des documents et aux procédures douanières dans le cadre du transport transfrontière des produits alimentaires. Elle a en outre suggéré que toute étude sur l'utilisation des biocarburants que le secrétariat pourrait proposer d'entreprendre soit menée en collaboration avec la FAO.

32. Plusieurs délégations ont fait état d'efforts au niveau national pour améliorer l'infrastructure routière et l'accès aux zones reculées. Une délégation a décrit le grand intérêt que son pays accordait au développement de l'agro-industrie et de la connectivité des zones rurales et reculées par l'amélioration des services de transport par bus, des systèmes de navires transbordeurs et de la promotion du transport routier rural. Dans ce contexte, certaines délégations ont proposé que le secrétariat songe à inscrire la question de l'amélioration du transport dans les zones rurales dans son programme de travail. La délégation indienne a donné des informations sur les projets que le Gouvernement central mettait en œuvre pour assurer l'accès aux villages ruraux par des routes praticables toute l'année et faire en sorte que le chemin de fer desserve les régions reculées de l'Inde. La délégation a également fourni des renseignements sur la loi relative au transport des marchandises par la route (2007), qui préservera les intérêts des expéditeurs et des destinataires.

33. Deux délégations ont noté le rôle important des centres de logistique ou des ports secs et ont proposé que le secrétariat entreprenne une étude pour répertorier les installations existantes et repérer les sites potentiels. Le représentant de l'Institut asiatique pour le développement du transport a appelé l'attention sur l'importante contribution de la connectivité par les transports à une agriculture productive et donné des exemples de systèmes logistiques coopératifs en Inde.

34. Le représentant de la Banque mondiale a soulevé la question du renforcement des capacités pour permettre aux pays d'utiliser des techniques d'un meilleur rapport coût-efficacité pour la construction de routes rurales afin de réduire les besoins en investissements, et a mentionné le succès enregistré en la matière par le Népal.

35. Le représentant du FITRD a noté l'importance d'intégrer pleinement les collectivités pauvres dans la chaîne alimentaire.

C. Transport et environnement : consommation (utilisation) d'énergie et émissions

36. Le Comité était saisi du document E/ESCAP/CTR/3 intitulé « Transport et environnement : consommation (utilisation) d'énergie et émissions ».

37. Certaines délégations ont exprimé leur appui au secrétariat dans ses efforts pour assurer une coopération encore plus étroite entre les membres et un échange de données d'expérience au sujet de la réduction de la consommation d'énergie et des émissions dans le secteur des transports.

38. En tant qu'illustration des possibilités qu'offrait l'échange de données d'expérience, des délégations ont informé le Comité des différentes mesures prises par leur pays dans le secteur des transports.

39. Plusieurs délégations ont informé le Comité de mesures d'économie d'énergie axées sur l'infrastructure, prises par leurs pays, notamment a) l'amélioration de la qualité des routes et des revêtements routiers, qui contribuait à la réduction de la durée des voyages et permettait aux véhicules de circuler à des vitesses garantissant une utilisation optimale du carburant, b) l'initiative relative à la mise en place d'un système de transport intelligent, c) l'amélioration de la fluidité du trafic et d) des innovations technologiques.

40. D'autres délégations ont fourni des informations sur les mesures prises en ce qui concerne les véhicules, notamment : a) l'établissement de normes de consommation de carburant et d'émission, b) la mise hors circulation progressive des véhicules vétustes et c) des mesures pour encourager l'utilisation de véhicules permettant d'économiser l'énergie. La formation à des techniques de conduite automobile écoefficace a également été mentionnée par une délégation.

41. Plusieurs délégations ont informé le Comité des mesures que prenait leur pays pour promouvoir l'utilisation de combustibles de substitution comme le gaz naturel et les biocombustibles.

42. L'amélioration de l'efficacité des opérations de fret par le développement des compétences dans ce domaine et le renforcement des systèmes d'information sur le transport de marchandises par la route a été mentionnée en tant que moyen important de réduire les émissions.

43. Plusieurs délégations ont appelé l'attention sur des mesures visant à opérer des changements dans la répartition modale à la fois du fret et du transport de personnes. Ces changements avaient consisté notamment à opter pour le rail, les voies d'eau navigables et la navigation côtière. En ce qui concerne le transport de personnes, plusieurs délégations ont informé le Comité de mesures tendant à encourager le recours au transport public plutôt qu'aux véhicules privés.

44. Dans le domaine du transport ferroviaire, plusieurs délégations ont informé le Comité de programmes visant à augmenter le rendement des carburants, à savoir a) la modernisation des locomotives, b) des améliorations techniques en matière de traction, c) l'utilisation de systèmes de freinage régénératifs et d) le développement de trains à grande vitesse pour remplacer le transport aérien.

45. Une délégation a noté qu'il était nécessaire d'améliorer les systèmes statistiques concernant l'utilisation de l'énergie et les émissions dans le secteur des transports et de donner aux pays membres la possibilité de coopérer au renforcement de la capacité d'améliorer les systèmes statistiques.

46. Une délégation a appelé l'attention sur le principe selon lesquels les pays en développement et les pays développés avaient « des responsabilités communes mais différenciées » face aux changements climatiques.

47. Le Comité a noté avec satisfaction l'annonce de la délégation japonaise selon laquelle son pays allait accueillir la Conférence ministérielle sur l'environnement mondial et l'énergie dans le domaine des transports en janvier 2009. La délégation a exprimé l'intention de son pays d'informer les participants aux réunions connexes de la CESAP des résultats de la Conférence ministérielle, en guise de contribution au débat sur la question. La délégation a également noté que des experts de l'Institut japonais pour le développement de l'infrastructure pourraient faciliter le transfert de technologies japonaises vers les pays membres de la région.

48. Le représentant du Centre des Nations Unies pour le développement régional a informé le Comité des activités du Centre en vue d'un transport écologiquement durable, notamment de l'appui apporté par ses experts à la promotion de l'échange de données d'expérience. Le représentant de l'Association du transport aérien international a informé les participants à la réunion des progrès substantiels accomplis dans l'accroissement du rendement des carburants dans l'industrie du transport aérien et proposé de faire bénéficier d'autres modes du transport de l'expérience acquise dans ce domaine. Le représentant de l'Institut asiatique pour le développement des transports a proposé que la CESAP songe à organiser un atelier sur les échanges de

carbone pour le secteur des transports. Le représentant du FITRD a rappelé plusieurs mesures visant à réduire la consommation de carburant et les émissions, notamment a) l'encouragement du transport non motorisé, b) l'amélioration des transports publics et c) la suppression des subventions sur les prix des carburants.

49. Une délégation a noté que plusieurs organisations internationales s'occupaient des questions relatives aux changements climatiques et à l'environnement, notamment les comités relevant de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, ainsi que d'autres initiatives connexes. Elle a exprimé l'espoir que le secrétariat définisse dans le cadre de ses activités les domaines où d'autres progrès étaient possibles et où les doubles emplois pourraient être évités.

50. Le Comité a appuyé l'inscription des questions relatives au transport et à l'environnement, y compris la problématique de l'efficacité énergétique, à l'ordre du jour du Forum des ministres asiatiques des transports, qui aura lieu en 2009.

D. Transports et société : amélioration de la sécurité routière en Asie et dans le Pacifique

51. Le Comité était saisi du document E/ESCAP/CTR/4 intitulé « Transports et société : amélioration de la sécurité routière en Asie et dans le Pacifique ». Il a fait part de son appui pour les travaux du secrétariat dans le domaine de la sécurité routière. Plusieurs délégations ont donné leur aval aux propositions contenues dans le document.

52. Le Comité a souligné qu'il était urgent de prendre des mesures pour améliorer la sécurité routière et s'est déclaré généralement en accord avec les conclusions et recommandations de la réunion du Groupe d'experts sur l'amélioration de la sécurité routière le long de la Route d'Asie : objectifs et mesures techniques, tenue à Bangkok du 27 au 29 octobre 2008.

53. Le Comité a pris note avec intérêt des informations données par quelques délégations sur les progrès vers la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration ministérielle sur l'amélioration de la sécurité routière en Asie et dans le Pacifique, notamment ceux qui avaient trait au réseau de la Route d'Asie. Il a encouragé les États membres à poursuivre leurs efforts et à maintenir un engagement de haut niveau en faveur de l'amélioration de la sécurité routière.

54. Le Comité a pris note des suggestions faites par certaines délégations sur les moyens d'améliorer encore les objectifs et indicateurs de la CESAP pour la sécurité routière à l'horizon 2015, y compris celles formulées à la réunion du Groupe d'experts sur l'amélioration de la sécurité routière le long de la Route d'Asie : objectifs et mesures techniques. On a noté que les objectifs se rapportaient à la période 2007-2015. L'année 2007 étant déjà écoulée, une délégation a suggéré de fixer à 2010-2015 la période pour la réalisation des objectifs et indicateurs, ou bien encore de ne mentionner que l'année 2015. Une délégation a suggéré que l'objectif 5 d) soit modifié de manière à recommander que l'allumage permanent des feux avant devienne la norme pour les motocycles et que l'indicateur connexe n° 34 soit rédigé comme suit : « Textes législatifs ou réglementaires (document) ou autres mesures. Description des pratiques (données d'enquête) ou des mesures techniques en vigueur ». On a également noté que certaines délégations à la réunion du Groupe d'experts avaient suggéré que les objectifs 2 a) et 2 c) soient rendus moins ambitieuses en supprimant les mots « d'un tiers » dans les deux cas.

55. Le Comité s'est déclaré favorable à la poursuite des travaux sur les objectifs et indicateurs de la sécurité routière pour 2015, établis par le secrétariat sur la base des objectifs de la Déclaration ministérielle sur l'amélioration de la sécurité routière en Asie et dans le Pacifique; il a proposé qu'à sa soixante-cinquième session, la Commission étudie les mesures à prendre pour promouvoir la mise en œuvre efficace de la Déclaration.

56. Le Comité a noté avec intérêt l'information communiquée par la Fédération de Russie sur la préparation de la première Conférence (ministérielle) mondiale de haut niveau sur la sécurité routière, qui devait se tenir à Moscou en novembre 2009, en application de la résolution 62/244 de l'Assemblée générale, en date du 31 mars 2008; il a invité tous les pays de la région à participer activement à la Conférence. Le Comité est convenu que la région de la CESAP devrait apporter une contribution substantielle à la Conférence mondiale.

57. Le Comité a noté que de nombreux États membres avaient adopté des objectifs ou cibles nationaux pour la sécurité routière en général et sur le réseau de Route d'Asie en particulier. Dans ce contexte, deux délégations ont souligné l'importance de l'amélioration de la collecte de données et des systèmes d'information et les progrès réalisés à cet égard.

58. Le Comité a prié le secrétariat de continuer à encourager la coopération régionale en matière de sécurité routière et à exécuter les activités connexes décrites dans le Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase I (2007-2011).⁵ Le Comité s'est félicité de l'offre de la délégation japonaise d'apporter une aide aux États membres par exemple en mettant à leur disposition des services d'experts de la sécurité routière.

59. Plusieurs délégations ont mis l'accent sur diverses questions de sécurité routière qui exigeaient une attention particulière, notamment : a) l'importance d'un engagement politique de haut niveau, b) les objectifs et cibles de sécurité routière et les plans d'action associés, c) la désignation d'un organe chef de file, d) l'infrastructure de sécurité routière, e) les audits de sécurité routière, f) les programmes d'élimination des points noirs, g) les régimes d'inspection des véhicules, h) les meilleures pratiques de séparation des différents types de trafic, i) les partenariats public-privé, j) la modification du comportement des usagers de la route, k) les mesures de contrôle et de répression et les unités spéciales de police de la circulation, l) la technologie de sécurité, m) les casques, n) les ceintures de sécurité, o) les excès de vitesse, p) l'alcool au volant, q) les hôpitaux et centres de soins pour les accidentés de la route, r) les campagnes de sensibilisation et l'éducation et s) les mesures de sécurité dans les zones rurales et dans les zones résidentielles.

E. Cinquante ans de Route d'Asie

60. Le Comité était saisi du document E/ESCAP/CTR/5 intitulé « Cinquante ans de la Route d'Asie ».

61. Le Comité a noté avec satisfaction les progrès réalisés dans le développement du réseau de la Route d'Asie et la connectivité régionale accrue qui en avait résulté, ce qui rapprochait les peuples de l'Asie et du Pacifique. Il a noté également les activités en cours dans les pays membres pour le développement du réseau. Il s'est félicité de la contribution apportée par le Gouvernement japonais au projet de la Route d'Asie et de son offre de poursuivre son appui.

⁵ Résolution 63/9 de la Commission en date du 23 mai 2007, annexe.

62. Le Comité s'est déclaré favorable à la célébration du cinquantième anniversaire de la Route d'Asie en 2009 et s'est félicité des mesures prises par le secrétariat pour planifier et organiser diverses activités destinées à cette occasion, notamment la proposition d'une Caravane de camions sur la Route d'Asie de Tokyo à Istanbul. À cet égard, le Comité a noté avec satisfaction que de nombreux pays membres avaient confirmé qu'ils étaient disposés à participer à la Caravane, à la recevoir ou à apporter leur appui au projet. Une délégation a suggéré que l'itinéraire de la Caravane inclue l'Asie du Sud-Est et une autre a suggéré d'envisager un plan d'application plus souple, y compris un « système de relais » pour encourager les pays à participer. À la demande de plusieurs délégations, le secrétariat a apporté des renseignements détaillés sur l'organisation de la Caravane envisagée et a exprimé son intention de collaborer étroitement avec l'Union internationale des transports routiers.

63. Le Comité a pris note des activités relatives à la Route d'Asie qu'entreprenait la Fondation japonaise de recherche sur le financement des infrastructures mondiales, y compris le Forum de la Route de la soie, qui devait se tenir à Pyongtek (République de Corée) en 2009.

F. Organisation de la première session du Forum des ministres asiatiques des transports

64. Le Comité était saisi du document E/ESCAP/CTR/6 intitulé « Organisation de la première session du Forum des ministres asiatiques des transports ». Il s'est félicité de la création du Forum.

65. À l'issue de ses délibérations, le Comité est convenu que l'ordre du jour de la première session du Forum des ministres asiatiques des transports comporterait les questions suivantes : a) infrastructure de transport, en particulier aménagement des liaisons de transport eurasiatiques, développement des réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique, et transport intermodal; b) transport et développement, définition des importants apports directs et indirects du secteur des transports au développement économique et social général et à la facilitation du passage des frontières et, en conséquence, nécessité pour les ministres d'envisager un accroissement des investissements dans les transports; c) transports et pauvreté, l'accent étant mis sur la réduction des problèmes de transport des produits agricoles de la ferme au marché et sur les moyens de donner aux communautés rurales accès aux grands réseaux de transport et de logistique; d) transport et environnement, approche intégrée des problèmes de la consommation d'énergie et des émissions dans le secteur des transports et e) transport et société, en particulier examen des moyens d'améliorer la sécurité routière dans la région de l'Asie et du Pacifique.

G. Cadre stratégique et produits proposés pour le projet de programme de travail pour l'exercice biennal 2010-2011

66. Le Comité était saisi du document E/ESCAP/CTR/7, où figuraient le cadre stratégique et une liste provisoire de produits dont était proposée l'inscription au sous-programme 3, Transport, du programme de travail pour 2010-2011.

67. Le secrétariat a donné un aperçu du processus par lequel le programme de travail du secrétariat pour la période biennale 2010-2011 avait été mis au point et approuvé par les États membres, et a invité le Comité à examiner les produits proposés dans le document E/ESCAP/CTR/7 sous l'angle de leur articulation avec le cadre stratégique et à se prononcer à leur sujet. Il a signalé que les États membres auraient la possibilité de revoir le projet de programme de travail dans son ensemble à une session spéciale du Comité consultatif des représentants permanents et autres

représentants désignés par les membres de la Commission, qui se tiendrait en janvier 2009, ainsi qu'à la soixante-cinquième session de la Commission, qui aurait lieu en avril 2009.

68. Le Comité a pris note de l'opinion exprimée par une délégation, selon laquelle les produits proposés correspondaient bien aux priorités du programme de travail de la CESAP en ce sens qu'ils portaient sur des questions qui gagnaient à être traitées directement par les autorités et organismes responsables des transports, ce que reflétait la représentation des gouvernements aux sessions du Comité.

69. Le Comité s'est déclaré généralement satisfait de la liste des produits proposés pour inscription au programme de travail pour 2010-2011.

H. Questions diverses

70. Aucune autre question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

I. Adoption du rapport

71. Le Comité a adopté le rapport sur sa première session le 31 octobre 2008.

III. ORGANISATION DE LA SESSION

A. Ouverture, durée et organisation de la session

72. La première session du Comité des transports s'est tenue à Bangkok du 29 au 31 octobre 2008. Elle a été ouverte par S. E. M. Varawut Silpa-archa, Vice-Ministre thaïlandais des transports. Le Secrétaire exécutif adjoint a prononcé une allocution.

73. Dans son allocution d'ouverture, le Secrétaire exécutif adjoint a remercié le Vice-Ministre thaïlandais des transports d'avoir ouvert la session, qui était la première à se tenir dans le cadre du nouvel appareil de conférence de la Commission. Se référant à l'ordre du jour de la session, il a souligné qu'il correspondait à une approche plus inclusive des problèmes émergents, tout en maintenant l'accent sur les activités principales du secteur des transports, telles que les réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique. Le Secrétaire exécutif adjoint a informé le Comité de certaines initiatives prises par le secrétariat pour promouvoir et faciliter le développement d'un système de transport et de logistique international intermodal intégré, dans l'esprit de la Déclaration de Busan.

74. Abordant l'impact environnemental et social des transports, le Secrétaire exécutif adjoint a indiqué que la région pourrait agir de façon concertée et faire preuve d'un esprit de consensus et d'initiative tant nécessaire en adoptant une stratégie commune pour réduire cet impact. S'agissant du coût économique et humain des accidents de la route, il a relevé que le cinquantième anniversaire du réseau de la Route d'Asie pourrait constituer un encouragement à réduire le nombre des accidents de la route, ce qui permettrait d'associer le réseau à la prospérité et non à la tragédie. Des mesures tangibles étaient également nécessaires pour accroître l'efficacité des carburants et promouvoir des modes de transport à haut rendement énergétique. En conclusion, le Secrétaire exécutif adjoint a souligné la nécessité de développer la coopération régionale en abordant les problèmes et défis de manière coordonnée.

75. Le Vice-Ministre a noté que le Comité constituait une importante tribune au sein de laquelle les membres et membres associés de la CESAP pouvaient débattre de questions essentielles pour le développement des transports dans la région, tout en favorisant le développement économique et social par leurs interventions.

76. Le Vice-Ministre a indiqué que le *dixième Plan de développement économique et social national de la Thaïlande* portait expressément sur l'aménagement d'une infrastructure de transport suffisante et sur la gestion de la logistique. Le Gouvernement s'était ainsi engagé à appuyer et faciliter la création d'un réseau de transports propre à assurer des liaisons améliorées à l'intérieur du pays et avec les pays de la région par route, rail, air et mer, tout en encourageant des alliances entre les secteurs public et privé pour l'aménagement d'infrastructures de transport. Des investissements publics de grande envergure seraient consentis dans les domaines clés, notamment les transports en commun, la logistique et d'autres éléments du réseau de transport.

77. Le Vice-Ministre a noté qu'en cette période de crise financière, l'augmentation sensible des cours du pétrole, en entraînant la hausse des prix du pétrole et du diesel, s'était répercutée sur le coût des transports des voyageurs et des marchandises. Le Gouvernement thaïlandais s'employait à limiter les effets de ces augmentations en réduisant la consommation de carburant dans le secteur des transports et travaillait simultanément à réduire les émissions des véhicules et à améliorer la qualité de l'air.

78. Le Vice-Ministre a ajouté que la Thaïlande reconnaissait la contribution accrue du secrétariat de la CESAP au renforcement des capacités institutionnelles des pays membres afin que les transports concourent à un développement durable. La Thaïlande appréciait vivement les initiatives et les mesures prises par le secrétariat pour promouvoir et faciliter les mouvements intra et interrégionaux de marchandises, de personnes et de véhicules sur les réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique.

79. En conclusion, le Vice-Ministre a déclaré que la Thaïlande était prête à apporter sa coopération et à travailler avec tous les pays de la région, le secrétariat de la CESAP et d'autres organisations en vue d'atteindre des objectifs économiques et sociaux communs moyennant une coopération accrue pour continuer de développer, rehausser et améliorer l'efficacité opérationnelle dans le secteur des transports.

B. Participation

80. Les membres et membres associés de la CESAP suivants étaient représentés: Azerbaïdjan, Bangladesh, Bhoutan, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, République de Corée, République populaire démocratique de Corée, Singapour, Thaïlande, Turquie et Viet Nam.

81. En vertu de l'article 9 du mandat de la Commission, des représentants de l'Allemagne ont participé à la session.

82. Étaient représentés les organismes et les institutions spécialisées des Nations Unies ci-après: Banque mondiale, Centre des Nations Unies pour le développement régional, Société financière internationale.

83. Ont également participé les organisations intergouvernementales, organisations non gouvernementales et autres organismes suivants: Agence japonaise de coopération

internationale, Association du transport aérien international, Banque asiatique de développement, Fédération des associations d'armateurs de l'ASEAN, Fédération internationale des associations de transitaires et assimilés, Fondation japonaise de recherche pour le financement des infrastructures mondiales, Forum international pour les transports ruraux et le développement rural, Institut asiatique pour le développement des transports, Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires et Programme international d'évaluation des routes.

C. Élection du bureau

84. Le Comité a élu M. Khandker Md. Iftekhar Haider (Bangladesh) président, M. Erdem Direkler (Turquie) vice-président, et M. Nordin Abdul Rahman (Malaisie) rapporteur.

D. Ordre du jour

85. Lors de l'adoption de l'ordre du jour provisoire, tel que figurant dans le document E/ESCAP/CTR/L.1, la délégation de la Fédération de Russie a proposé d'y inscrire un point concernant le cadre stratégique et les produits proposés pour le projet de programme de travail pour l'exercice biennal 2010-2011. Le Comité a approuvé la proposition telle qu'elle figure dans l'ordre du jour ci-après :

1. Ouverture de la session.
2. Élection du bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Grandes questions concernant les transports:
 - a) Transports et développement: évaluation de la contribution des transports au développement économique et social;
 - b) Transports et pauvreté: de la ferme au marché – étendre la portée de la logistique;
 - c) Transports et environnement: consommation (utilisation) d'énergie et émissions;
 - d) Transports et société: amélioration de la sécurité routière en Asie et dans le Pacifique;
5. Cinquante ans de Route d'Asie.
6. Organisation de la première session du Forum des ministres asiatiques des transports.
7. Cadre stratégique et produits proposés pour le projet de programme de travail pour l'exercice biennal 2010-2011.
8. Questions diverses.
9. Adoption du rapport.

Annexe

LISTE DES DOCUMENTS

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
E/ESCAP/CTR/L.1	Ordre du jour provisoire	3
E/ESCAP/CTR/L.2	Ordre du jour provisoire annoté	3
E/ESCAP/CTR/1	Transports et développement: évaluation de la contribution des transports au développement économique et social	4 a)
E/ESCAP/CTR/2	Transports et pauvreté: de la ferme au marché – étendre la portée de la logistique	4 b)
E/ESCAP/CTR/3	Transports et environnement: consommation (utilisation) d'énergie et émissions	4 c)
E/ESCAP/CTR/4	Transports et société: amélioration de la sécurité routière en Asie et dans le Pacifique	4 d)
E/ESCAP/CTR/5	Cinquante ans de Route d'Asie	5
E/ESCAP/CTR/6	Organisation de la première session du Forum des Ministres asiatiques des transports	6
E/ESCAP/CTR/7	Cadre stratégique et produits proposés pour le projet de programme de travail pour l'exercice biennal 2010-2011	4 a)-d)
E/ESCAP/CTR/INF/1	Summary of the current status of activities implemented by the ESCAP secretariat under the Regional Action Programme (2007-2011) of the Busan Declaration on Transport Development in Asia and the Pacific	4-6
E/ESCAP/CTR/INF/2/Rev.1	Liste des participants	
E/ESCAP/CTR/INF/3/Rev.1	Programme provisoire	

- - - - -